AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1373
FR0000063752-FS0579

6 octobre 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

AUDIKA GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 octobre 2015, la BRED Banque Populaire (18 quai de la Rapée, 75012 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 octobre 2015, par suite d'une cession d'actions AUDIKA GROUPE sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société AUDIKA GROUPE et détenir 122 461 actions AUDIKA GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 1,30% du capital et des droits de vote de cette société[1] .

[1] Sur la base d'un capital composé de 9 450 000 actions représentant 9 451 011 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.